COMMUNIQUÉ DE PRESSE



12/06/2024

Charte Qualité nationale des ouvrages et aménagements de Gestion durable et intégrée des Eaux Pluviales

Signature d'une Charte Qualité des acteurs de l'eau et de l'aménagement en faveur de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets d'aménagement urbain

Sous l'égide de l'Astee, l'Adopta, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Amorce, le pôle Aqua-Valley, l'ATTF, la Banque des Territoires, les Canalisateurs, le Cerib, CINOV Ingénierie, le CSTB, la FIB, la FNCCR, la FNEDRE, la FNTP, la FP2E, France Urbaine, la FSTT, le Graie, ITSEP, l'Oieau, OPQIBI, l'Ordre des Géomètres Experts, le SYNCRA, Syntec Ingénierie, l'UIE, l'UNEP, l'UPGE signent la charte Qualité nationale des ouvrages et aménagements de Gestion durable et intégrée des Eaux Pluviales aux côtés du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires ainsi que de l'OFB.

La signature de la charte s'est déroulée ce jour dans le cadre du 103^{ème} Congrès annuel de l'Astee.

L'insertion des eaux pluviales au plus près de leur point de chute est une priorité pour les maîtres d'ouvrage, exploitants, industriels de la construction, du bâtiment, des travaux publics et du génie civil signataires de la charte.

Sous l'égide du sous-groupe de travail Astee Charte Qualité des Eaux Pluviales, cette charte est conçue comme un outil de dialogue entre les différentes parties prenantes du secteur. La démarche de gestion durable et intégrée des eaux pluviales résulte du fascicule 70-2 qui introduit un raisonnement par fonction des différents types d'ouvrage de stockage ou de restitution des eaux pluviales.

Cette charte permet de faire progresser la qualité des espaces urbanisés et de garantir, pour tout projet d'aménagement, le respect des bonnes pratiques pour des conceptions pérennes et adaptées au changement climatique.

Didier Moers, directeur général des services du SIARP, animateur du groupe de travail, se réjouit de cette nouvelle étape qui vient confirmer la mobilisation de tous les acteurs à s'accorder sur des principes en matière de gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire dans un contexte d'adaptation au changement climatique : « les signataires se sont engagés à œuvrer au quotidien afin de faire progresser leurs pratiques en impliquant les acteurs de la construction, de l'évolution et de la gestion de l'espace urbanisé pour aboutir à un espace urbanisé perméable et résiliant face à la pluie quelle qu'en soit l'intensité ».

Téléchargez la publication

SIGNATAIRES



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION **DES TERRITOIRES**











































































CONSTRUIRE, PRÉSERVER, INNOVER

ASTEE: L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DES DÉCHETS

Moderne, d'envergure nationale et ancrée dans les territoires, l'Astee est l'association française des professionnels de l'eau et des déchets. Professionnels d'aujourd'hui et de demain, issus de structures publiques comme privées, ils sont près de 4000 à adhérer à l'Astee.

Depuis plus d'un siècle, les membres reconnaissent la force de construire du consensus scientifique et technique avec la diversité des acteurs que rassemble la profession. Ils bénéficient des productions et des échanges au sein du réseau de l'Astee.

CONTACT:

Astee - 12, rue de l'Industrie- 92 416 COURBEVOIE